REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME 2021

N

1:5 000

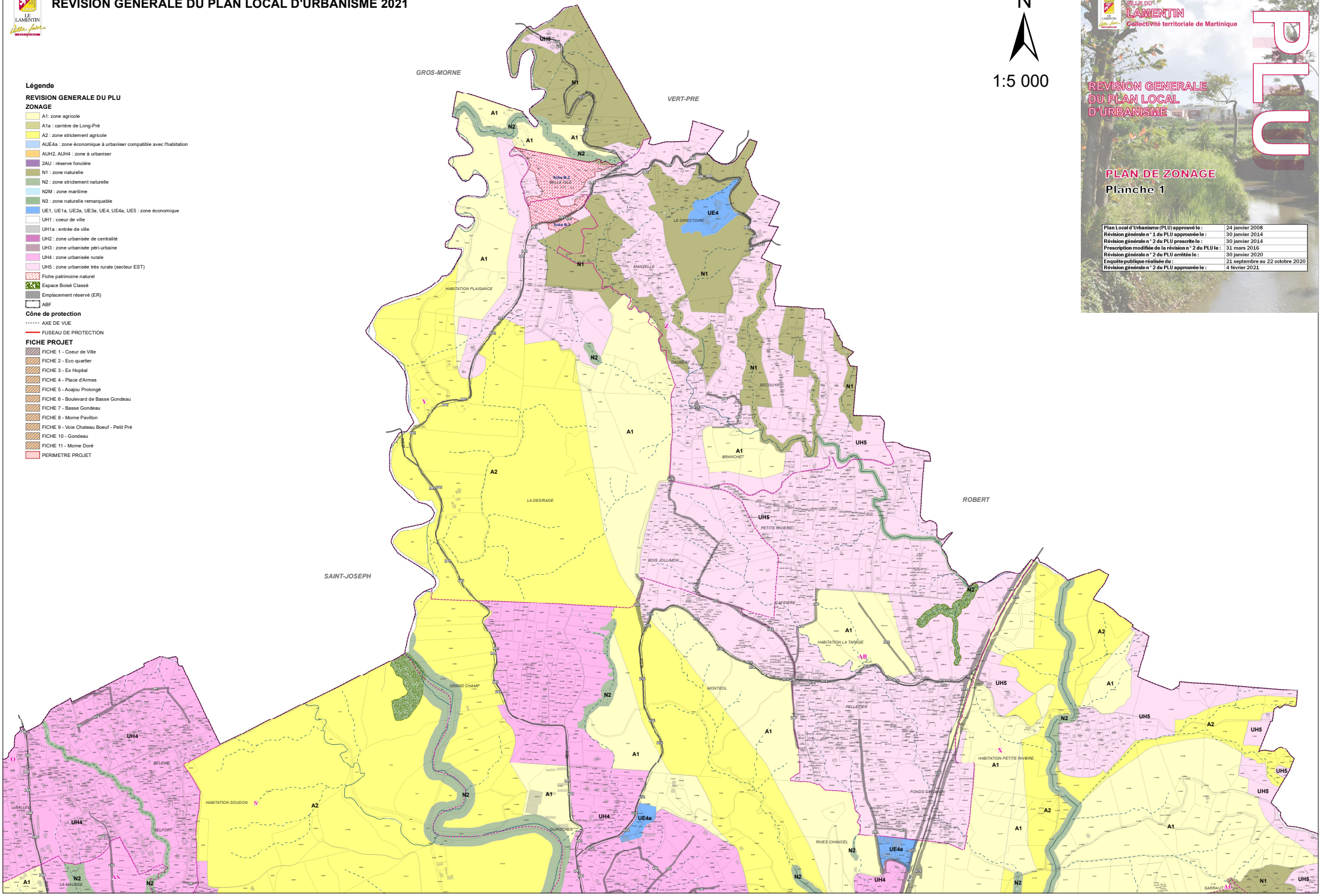

Légende

REVISION GENERALE DU PLU

ZONAGE

- A1: zone agricole
- A1a : carrière de Long-Pré
- A2 : zone strictement agricole
- AUE4a : zone économique à urbaniser compatible avec l'habitation
- AUH2, AUH4 : zone à urbaniser
- 2AU : réserve foncière
- N1 : zone naturelle
- N2 : zone strictement naturelle
- N2M : zone maritime
- N3 : zone naturelle remarquable
- UE1, UE1a, UE2a, UE3a, UE4, UE4a, UE5 : zone économique
- UH1 : coeur de ville
- UH1a : entrée de ville
- UH2 : zone urbanisée de centralité
- UH3 : zone urbanisée péri-urbaine
- UH4 : zone urbanisée rurale
- UH5 : zone urbanisée très rurale (secteur EST)
- Fiche patrimoine naturel
- Espace Boisé Classé
- Emplacement réservé (ER)
- ABF

Cône de protection

- AXE DE VUE
- FUSEAU DE PROTECTION

FICHE PROJET

- FICHE 1 - Coeur de Ville
- FICHE 2 - Eco quartier
- FICHE 3 - Ex Hopital
- FICHE 4 - Place d'Armes
- FICHE 5 - Acajou Prolongé
- FICHE 6 - Boulevard de Basse Gondeau
- FICHE 7 - Basse Gondeau
- FICHE 8 - Morne Pavillon
- FICHE 9 - Voie Chateau Boeuf - Petit Pré
- FICHE 10 - Gondeau
- FICHE 11 - Morne Doré
- PERIMETRE PROJET

VILLE DU LAMENTIN

Collectivité territoriale de Martinique

PLU

REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

Planche 1

Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le :	24 janvier 2008
Révision générale n ° 1 du PLU approuvée le :	30 janvier 2014
Révision générale n ° 2 du PLU prescrite le :	30 janvier 2014
Prescription modifiée de la révision n ° 2 du PLU le :	31 mars 2016
Révision générale n ° 2 du PLU arrêtée le :	30 janvier 2020
Enquête publique réalisée du :	21 septembre au 22 octobre 2020
Révision générale n ° 2 du PLU approuvée le :	4 février 2021